

## Primo-Entrants à l'ENS de Lyon

### Admis sur dossier-CADENS en

- 1<sup>ère</sup> année du diplôme de l'ENS de Lyon
- 2<sup>ème</sup> année du diplôme de l'ENS de Lyon
- Master 1
- Master 2

#### Rappel des 4 étapes à accomplir pour préparer votre arrivée

- Demande d'hébergement le cas échéant
- Acquiescement de la CVEC ([cvec.etudiant.gouv.fr](http://cvec.etudiant.gouv.fr))
- Préparation des documents administratifs (ci-dessous)
- Pré-inscription sur Coriandre (télécharger le guide)

Les documents constitutifs de votre dossier en écriture bleue doivent être téléchargés sur le site de l'ENS de Lyon

#### ★ RENOYER PAR COURRIER ÉLECTRONIQUE :

Une photo d'identité format numérique .jpg uniquement (tout autre format sera rejeté) en utilisant l'adresse : [assistance.badges@ens-lyon.fr](mailto:assistance.badges@ens-lyon.fr)

Indiquer en objet du message : [ADMIS sur DOSSIER Primo-Entrant: PHOTO identité format JPG - NOM Prénom : (à compléter) - date de naissance : ]. Merci de ne pas modifier l'objet du message et seulement le compléter de vos nom, prénom et date de naissance.

Cette photographie permettra de préparer votre badge.

#### A préparer IMPÉRATIVEMENT avant de commencer votre pré-inscription sur Coriandre. Votre dossier de préinscription doit être finalisé au plus tard le 23 août 2022 :

- 1 Un scan au format PDF de votre pièce d'identité en cours de validité
- 2 Attestation nominative d'acquiescement de la CVEC ([cvec.etudiant.gouv.fr](http://cvec.etudiant.gouv.fr))
- 3 Relevé de notes du baccalauréat
- 4 Lettre d'admission CADENS (à télécharger sur le site en vous connectant avec vos identifiants de candidature)
- Justificatif du titre d'accès à la formation demandée
  - 120 ECTS pour une entrée en 1<sup>ère</sup> année du diplôme couplée avec une licence
  - 180 ECTS<sup>(1)</sup> pour une entrée en 1<sup>ère</sup> année du diplôme + prémaster ou 2<sup>e</sup> année du diplôme ou M1
  - 240 ECTS pour une entrée en M2.

*NB : une attestation de réussite de 180 ECTS délivrée par une CPGE n'est pas un titre d'accès valide pour intégrer un master1. En revanche, une autorisation à s'inscrire en M1 délivrée par une université permet de s'inscrire en M1 à l'ENS de Lyon uniquement dans la discipline d'acceptation de l'université.*

- 6 Autorisation d'utilisation et d'exploitation du droit à l'image
- 7 Photocopie de l'attestation Journée Défense et Citoyenneté (JDC) ou Journée d'Appel de Préparation à la Défense (JAPD) (si vous êtes français)
- 8 Charte Anti Plagiat – A lire, signer et rapporter l'original aux gestionnaires de scolarité durant le mois de septembre
- 9 Si vous êtes boursier : photocopie recto-verso de l'attestation conditionnelle de bourse 2022-2023

### **Le paiement des droits d'inscription**

Optez pour le paiement des droits d'inscription par **carte bancaire**, plus simple et plus sûr. Une fois votre dossier vérifié, vous recevrez un email vous invitant à vous reconnecter sur Coriandre. Le montant de votre inscription sera calculé et vous aurez avec ce mode de paiement, la possibilité d'opter pour un paiement en 3 fois ou au comptant.

Pour un paiement par chèque, vous devrez l'établir à l'ordre de : Agent comptable de l'ENS de Lyon et l'adresser, accompagné du rapport de préinscription à :

Ecole Normale Supérieure de Lyon  
Service des études et de la scolarité- Droits d'inscription  
15 parvis René Descartes - BP 7000  
69342 Lyon cedex 07

★ **A REMETTRE AU SERVICE MÉDICAL DE L'ENS DE LYON.**

Fiche confidentielle de santé sous pli cacheté.

★ **FACULTATIF A REMETTRE DIRECTEMENT A L'ASSOCIATION SPORTIVE** : Prendre connaissance du document ci-dessous et compléter les documents requis selon le mode d'emploi fourni dans le dossier

Dossier Sport complet

★ **Divers** :

- Circulaire de rentrée sur le site de l'école. A consulter
- Information sur les formations du CID : [cid.ens-lyon.fr](http://cid.ens-lyon.fr)

IMPORTANT – A prendre connaissance

La souscription d'une **assurance responsabilité civile** « vie privée + stage en entreprise » couvrant l'année universitaire est **obligatoire** pour la couverture des risques que l'étudiant encourt ou fait encourir à des tiers à l'occasion de ses études. Il est de la responsabilité de chaque étudiant d'avoir fait le nécessaire à cet égard.

